

- 27 -

Discussion du texte de P. COUTY et A. HALLAIRE :
 DE LA CARTE AUX SYSTEMES.
 VINGT ANS D'ÉTUDES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA
 (ORSTOM 1960-1980)

A. HALLAIRE rappelle tout d'abord les deux éléments principaux de la méthode.

. Elle repose sur le terroir, c'est-à-dire sur l'idée qu'il existe une correspondance entre un groupe d'hommes (correspondant au village ou son équivalent) et un espace donné dont il tire l'essentiel de sa subsistance. C'est sur la relation entre un certain nombre d'hommes (précis et caractérisés) et un certain nombre d'hectares que porte l'attention.

Il s'agit donc de délimiter tant le groupe villageois que l'espace en question. Rechercher à délimiter le terroir conduit à distinguer :

- L'espace approprié (finage) ou sur lequel le groupe a des droits. Cet espace a souvent été délimité par le groupe en question.
- L'espace exploité auquel on peut réserver plus précisément le mot de terroir.

Le terroir peut déborder au-delà du finage, et réciproquement.

Un autre problème est celui des imbrications des champs appartenant à des villages voisins. Exceptionnelles ou réparties sur la périphérie du terroir, elles ne mettent pas en cause l'unité du terroir.

Dans le cas contraire, c'est la notion même de terroir qui est mise en cause. On peut parfois trouver la correspondance recherchée en changeant d'échelle (plusieurs villages par exemple).

. L'établissement d'un parcellaire comportant tous les champs (ou plantations) cultivés, une année donnée, est le deuxième point caractéristique de la méthode.

Toutes les parcelles sont relevées. Chacune fait l'objet d'un certain nombre de renseignements tant sur le plan culturel que foncier.

C'est l'étude d'un parcellaire ; les parcelles et les divers éléments qui les caractérisent peuvent donc être observés :

- dans leur mode de regroupement ;
- dans leurs rapports avec le milieu physique ;
- dans leurs rapports avec l'habitat.

M. COUTY énumère ensuite les grands axes d'une interprétation du fonctionnement et de l'évolution des systèmes de production analysés dans ces monographies.

. En premier lieu, on constate qu'à partir de travaux fondés sur une approche des parcelles cultivées, on saisit avec de bonnes garanties d'objectivité le rôle d'une catégorie essentielle, à savoir le facteur travail.

. L'étude minutieuse des systèmes de production, menée à l'échelle du terroir, permet de montrer que les déterminants extérieurs n'on pas une action uniforme et ne jouent que pour une part dans l'évolution de ces systèmes. Le microscope "terroir" met en évidence des dynamiques *locales*, endogènes, dont l'importance doit être reconnue.

. La lecture économique des monographies peut utiliser les concepts d'agriculture extensive et intensive, mais elle ne se limite pas à placer les systèmes étudiés sur une échelle simple d'évolution. Ce qui apparaît, c'est une sorte de préférence pour l'extensif dont la rationalité économique à court ou moyen terme est aujourd'hui bien établie, mais qui n'exclut pas :

- d'une part de subtils dosages entre extensif et intensif,
- et d'autre part des réussites originales dans l'intensification.

Certaines monographies montrent de façon convaincante que les interventions extérieures visant à susciter l'intensification doivent organiser un rapport de prix acceptable entre facteurs de production (engrais) et produit (arachide), sous peine d'incohérence grave.

Enfin les études de terroir montrent qu'à l'évidence les rapports de production ne conditionnent pas à eux seuls le devenir des systèmes. On doit faire place aussi dans les schémas d'explication :

- aux potentialités du milieu naturel ;
- au rapport quantitatif entre le nombre des hommes et l'étendue des surfaces disponibles (rapport qui change très rapidement) ;
- aux solutions et inventions techniques spontanément trouvées par les paysans en réponse aux défis posés.

DISCUSSION

Les premiers intervenants constatent que les études de terroirs sont empreintes de quelques péchés.

C'est ainsi que M. SAVONNET reproche l'escamotage certain au fil des publications des études du milieu physique qui doit contribuer à l'explication des découpages agraires. Cela revient à constater une spécialisation au sein de la discipline géographique entre géographie humaine et géographie physique. Notons que ce reproche ne s'adresse qu'à la première, la seconde s'étant débarrassée depuis longtemps du complexe unitaire (le terroir en tant que tel ne fait plus partie de l'initiation au terrain ni même de l'appréhension

de l'objet scientifique).

Pour M. ANTHEAUME, le terroir est une étape dans l'apprentissage du chercheur géographe, la première, celle de l'initiation. Mais à l'image de son itinéraire togolais, au fil des cheminements, le terroir se distend voire se dilue au point que le parcellaire qui en est la base, perd de sa consistance pour finalement laisser place à un agrégat d'exploitations "éclatées" dans plusieurs espaces. Il estime que le côté didactique du terroir n'a pas été suffisamment souligné.

En effet les publications de "l'atlas" reflètent mal le grand nombre d'études consacrées à ce thème. Il insiste sur la jeunesse des chercheurs lors de ces travaux, jeunesse occultée par les délais importants de parution (il peut s'écouler plusieurs années entre l'achèvement du premier texte et son impression). M. ANTHEAUME fait remarquer que le contenu des études de terroir s'étoffe dans le temps : les dernières sont effectivement plus volumineuses.

M. RICHARD s'interroge sur cet étoffement. Est-il dû à un élargissement du champ spatial de l'observation ou à un approfondissement du regard que le chercheur porte sur le corps social utilisateur du terroir ? Ou, sous une autre forme, est-il la conséquence des tentatives de généralisation à une échelle locale, zonale, voire régionale, ou d'une vision plus "anthropologique" des communautés villageoises ? M. RICHARD fait observer qu'il y a tout de même une grande évolution dans la conception même de la monographie de terroir entre le premier texte des initiateurs (cf. "l'Homme") et le dernier (cf. "Etudes rurales") qui dresse un bilan et ouvre de nouvelles perspectives.

Interviennent alors deux chercheurs non géographes, l'un "utilisateur" d'études de terroir, l'autre "praticien" de ces mêmes études.

Le premier, M. COUTY énumère les qualités indéniables de ces études pour la compréhension d'un système de production. L'économiste ou le statisticien, entre autres, ne peuvent plus les ignorer (suit un rappel d'une période durant laquelle dominait une vision macroscopique des activités productives, faisant appel à tout un outillage statistique sophistiqué), surtout dans une conjoncture de crise où les problèmes d'autosuffisance alimentaire et du devenir des cultures d'exportation se posent avec acuité. Le terroir, c'est l'inscription des activités d'un groupe. Il est la grille de lecture par excellence d'un système agricole : il décode des superficies, des répartitions de cultures, des distributions foncières, une ou des organisations et répartitions des tâches, des procédés cultureux, des rendements et enfin des revenus.

Le second, M. DOZON, ne nie pas tous ces apports. Le relevé d'un terroir dans le Centre-Ouest forestier ivoirien lui a permis aussi de mieux saisir l'emprise foncière d'éléments allochtones, la complexité des modes de faire-valoir et l'importance d'un salariat agricole constitué d'immigrés. Toutefois, il émet des critiques sur la notion de terroir en tant qu'entité permettant l'élaboration d'un savoir véritable. Il ne peut s'empêcher de voir dans une certaine conception des études en question le préjugé idéal-

liste d'une totalité se projetant sur un espace donné. Or le terroir a toujours son "double" ailleurs : par exemple en ville dans le pays bété (où il menait ses enquêtes) où l'émigration urbaine est une donnée essentielle du fonctionnement du système agricole autochtone mis en oeuvre, ou encore dans d'autres "campagnes" dans le cas de la Haute-Volta où l'exportation de la force de travail à l'étranger participe pleinement de la reproduction de certaines paysanneries.

M. ROBINEAU exprime une position négative maximaliste au sujet de ces études mais en précisant qu'il ne parle que de Madagascar. Dans ce pays aucun terroir ne lui a permis de comprendre une réalité sociale dans laquelle les rapports de production sont prédominants. Or ces derniers ne sont pas nécessairement cantonnés à l'univers villageois, comme l'a très bien montré M. CHARMES qui s'est très bien passé de cette démarche.

Mlle HALLAIRE réagit à cette attaque : elle voit, à l'inverse, dans les terroirs malgaches l'exemple même de la réussite d'une généralisation à partir d'approches monographiques. Par touches successives et sondages les géographes sont arrivés à décrire de vastes ensembles où se présentent des unités de problèmes. Evoquant son expérience personnelle au Cameroun elle ajoute aux constats positifs faits auparavant, la qualité du contact humain que provoque la pratique de ces études.

Ce côté enrichissant d'un vécu quotidien commun entre chercheurs et villageois est aussi souligné par M. DOZON.

M. SAVONNET intervient pour regretter que dans plusieurs travaux les groupes sociaux ne sont pas très bien cernés. Il cite, dans cette optique, l'étude de CAPRON comme un modèle de réussite et il est dommage qu'elle n'ait point été citée dans le document de M. COUTY et Mlle HALLAIRE.

Pour M. PONTIE, le terroir de Mlle HALLAIRE permet de saisir de façon pertinente une totalité. Il souligne cependant les particularités de la zone d'étude : unités politiques restreintes, populations "refuges" sans ouvertures sur le monde extérieur, vivant dans un milieu physique extrêmement contraignant de type montagnard. Dans d'autres situations la monographie pourrait être moins opératoire (lorsque, par exemple, les relations ville-campagne sont importantes).

MM. DOZON et RICHARD insistent sur le fait que le terroir est aussi un lieu construit par une multitude d'intervenants extérieurs dont l'Etat qui dans sa logique de contrôle et d'intervention tend à figer l'espace.

M. LE ROY ne trouve aucune utilité dans ces travaux. D'une part les renseignements fournis ne restent qu'au niveau du quantitatif (par pudeur ou par prudence ?). D'autre part le terroir construit un idéal de système de production malléable à merci par le Pouvoir. En outre la dimension foncière est mal perçue car on utilise des catégories occidentales sans prendre en compte les représentations autochtones de l'espace. Enfin la faiblesse des travaux découle de l'absence de pluridisciplinarité.

Cette intervention provoque bien entendu de nombreuses et vives discussions qui hélas ne pourront se poursuivre faute de temps.

Pêle-mêle sont dénoncées : ces critiques générales du type la géographie refuse la théorie et se cantonne dans l'empirisme alors qu'il n'était pas question en cette séance de faire son procès mais plutôt d'analyser une méthode d'observation utilisée aussi par d'autres disciplines et susceptible de nourrir diverses constructions théoriques ; ce procès d'intention à la monographie qui dans le même temps figerait le réel mais découvrirait le vrai qui permettrait au Pouvoir toutes les manipulations ; enfin ces généralités visent à insister sur les représentations occidentales en matière foncière alors qu'aucun exemple ou argument concret de la bonne méthode pluridisciplinaire n'était invoqué - malgré la requête insistante de Mle HALLAIRE.

COMPLEMENTS CRITIQUES DE A. HALLAIRE

Mle HALLAIRE présente, hors séance et par écrit, une critique de la discussion. Elle pense que les critiques auxquelles a donné lieu cette méthode (monographie de terroir) - tant au cours de ce séminaire qu'ailleurs - ont rarement un caractère constructif, ou même objectif. La plupart des contradicteurs reprochent que tel aspect ne soit pas examiné ou approfondi (l'aspect en question correspondant bien sûr à la discipline ou au pôle d'intérêt de chacun d'eux). Ainsi les auteurs des monographies se sont vus reprocher :

- de n'avoir pas étudié le mécanisme des prix de ventes des marchandises ;
- de n'avoir pas approfondi l'étude physique ;
- de n'avoir pas fouillé l'étude du foncier ;
- de ne s'être pas posé les problèmes de développement propres à leur village ;
- de n'avoir pas situé le village dans l'Etat.

Rappelons que ces études visent à comprendre :

- Le système de production ;
- les rapports de production internes à la société villageoise.

_ séance du 4 juin 1981

MISE AU POINT DE CLAUDE ROBINEAU CONCERNANT SON INTERVENTION

Je ne suis absolument pas d'accord avec l'interprétation "position négative maximaliste" donnée par le rédacteur à mes propos, interprétation que lui-même contredit en signalant que je ne parle que de Madagascar :

a) seulement 3 monographies de terroirs ont concerné la grande île sur la vingtaine ou plus de la collection,

b) que les auteurs d'AMIRA N° 29 aient pris soin de noter que les terroirs malgaches entraient difficilement dans le cadre d'analyse de l'Afrique au Sud du Sahara.

Une maladresse de l'expression qui m'est entièrement imputable explique la réponse d'A. HALLAIRE à mes propos mais là encore je m'insurge contre les termes "Mle HALLAIRE réagit à cette attaque" : dans ma pensée, il n'y avait aucune "attaque" contre qui ou quoi que ce soit, d'où je ne vois pas qu'il y ait eu réaction de A. HALLAIRE, seulement une expression de sa propre pensée à réponse à mon propos, expression à laquelle j'adhère pleinement, concernant la valeur des monographies malgaches et leur soin à insérer les terroirs étudiés dans un ensemble régional plus vaste.

Je précise donc ma pensée concernant ces études comme suit :

- Comme la collection des monographies sociologiques des *sociologues* (Guiziga, Matakam, Guêrê, etc.), la collection des *terroirs* représente un remarquable travail entrepris par les *géographes* et exprimant (en paraphrasant J. RICHARD) une *position positive maximaliste*, j'ai déploré nombre de fois avec Ph. COUTY que les *économistes* de l'ORSTOM n'aient rien produit d'analogue : je pense en particulier à des *monographies socio-économiques* qui auraient pu être réalisées suivant un cadre bien défini permettant ensuite l'élaboration de synthèses. Sans diminuer en rien le travail réalisé par les économistes, on peut, me semble-t-il exprimer un tel regret.
- Concernant Madagascar, je me suis interrogé - sans prétendre en rien vouloir diminuer la valeur des études réalisées - sur la raison pour laquelle ces études m'apportaient moins que les études de terroirs africains ne m'avaient apporté. J'y verrai 5 facteurs :

a) Un facteur subjectif : une plus grande connaissance personnelle des Hautes terres de Madagascar que de l'Afrique soudano-sahélienne ou forestière.

b) trois facteurs objectifs tenant, me semble-t-il, à la spécificité malgache :

- L'importance des rapports de production et des classes sociales qui dépassent le cadre des terroirs : le commerce, les rapports avec des réseaux urbains existants déjà anciens font que les terroirs malgaches ne sont que des pièces d'unités plus vastes et multiples, à la différence des terroirs africains assez souvent autonomes ; ce qui d'ailleurs a été très bien vu par les auteurs des terroirs malgaches (cf. la "réaction d'A. HALLAIRE à mon "attaque").

- L'importance de l'histoire comme facteur explicatif, ou plus exactement, des caractères différents de l'histoire malgache et de l'histoire africaine, notamment l'appartenance des terroirs à une histoire globale, sinon celle de la grande île, du moins à une histoire de l'ethnie - ou plus exactement de la formation historique malgache qu'on appelle ethnie, Merina, Betsileo, etc.
- L'appartenance de ces terroirs à des unités historiques (ou ethniques) de dimensions considérables, de l'ordre du million d'habitants.

c) Un facteur circonstanciel : 3 études de terroirs ne sont pas suffisantes pour refléter la variété des milieux ruraux malgaches organisés suivant de multiples variables : opposition côte-plateaux ; différenciations ethniques ; "castes" ; relations avec l'extérieur immédiates ou médiatisées ; influences extérieures différentes selon les époques (austronésiennes ; islamiques avant et après le XVIe siècle ; colonisation européenne selon trois degrés - comptoirs portugais, français avant le XIXe siècle - influence franco-anglaise et des Blancs des Mascareignes aux XVIIIe-XIXe siècles - colonisation française *stricto sensu* après 1895) : polarisation par le réseau urbain - Tananarive, les villes secondaires des plateaux (Antsirabe , Fianarantsoa), les ports - aux XXe mais avec des antécédents beaucoup plus lointains dans certains cas, sur la côte Ouest notamment.